



FRANCE

Les règles, un tabou que l'école voudrait dépasser

La région Ile-de-France estime qu'une élève sur trois n'a pas un accès satisfaisant aux protections

Il y a ces collégiennes qui demandent à sortir « avec un regard entendu », celles qui « envoient la copine demander un tampon » à voix basse à l'enseignante, celles qui ne viennent pas en cours, tous les mois, pendant une journée ou deux – parce qu'elles craignent les accidents ou ont trop mal au ventre pour se déplacer. A l'adolescence, l'apparition des règles peut compliquer la scolarité de certaines jeunes filles, pour au moins deux raisons : l'inconfort physique provoqué par les menstruations et le manque d'accès aux protections – voire d'informations à leur sujet.

Difficile de savoir combien d'élèves sont concernées par ce problème. La grande majorité d'entre elles seront réglées au cours de leurs années collège... Et toutes ne souffrent pas de douleurs incapacitantes ni d'un manque d'accès aux protections les obligeant à rater la classe. Selon une étude IFOP pour l'association Dons solidaires parue en 2019, 1,7 million de femmes en France sont touchées par la précarité menstruelle.

La marque Always estime, quant à elle, sur la base d'une étude Google Survey, que 130 000 Françaises ratent les cours, chaque année, à cause de leurs règles. La région Ile-de-France, qui a lancé à la rentrée 2020 une campagne pour équiper les lycées en distributeurs de serviettes hygiéniques et tampons bio et gratuits, avance qu'une élève sur trois ne dispose pas d'un accès satisfaisant aux protections périodiques.

Depuis la rentrée, 31 lycées disposent de distributeurs de protections biologiques et gratuites. « Chaque établissement a choisi

l'endroit où situer son distributeur, mais aucun ne l'a mis dans les toilettes, à l'infirmerie ou proche de l'infirmerie, détaille Marie-Caroline Ciuntu, vice-présidente de la région chargée des lycées. Au contraire, les distributeurs ont été installés dans des lieux passants. Pour que l'on n'ait pas à se cacher et éviter, du même coup, les dégradations. » Le dispositif doit permettre l'accès aux protections pour les plus précaires, mais aussi de dédramatiser et de supprimer les intermédiaires, notamment la porte de l'infirmerie, que certaines jeunes filles auraient du mal à pousser pour demander de l'aide.

465 lycées à équiper

« L'argument principal n'est pas économique, poursuit Marie-Caroline Ciuntu. Les jeunes filles n'ont pas besoin d'être en grande précarité pour utiliser le distributeur. L'idée est que les lycéennes sachent que le problème est réglé, qu'elles n'ont plus à s'en préoccuper et peuvent venir en cours l'esprit tranquille. » Le coût de l'opération, pour les 31 établissements, s'élève à 40 000 euros en 2020. Etendre la mesure au reste des 465 établissements publics de la région coûtera 1 million d'euros en 2021, puis 700 000 euros par an – le prix de l'approvisionnement régulier des distributeurs en tampons et serviettes.

Les premiers retours des établissements concernés – dont un tiers

sont situés en Seine-Saint-Denis – sont positifs, assure la région. Les élèves se servent et les distributeurs ne sont pas dégradés. « On nous a dit que les serviettes étaient utilisées à peu près dans les proportions que nous avions prévues, mais les tampons beaucoup moins





note Marie-Caroline Ciuntu. *« Quand les jeunes filles les prennent, c'est plutôt pour observer l'objet. »*

Un constat qui renforce encore l'importance de la pédagogie. *« Avec ma collègue infirmière, on prenait toutes les élèves de 5^e avant le début des séances de piscine pour leur expliquer ce qu'est un tampon et comment ça s'utilise »,* se souvient, par exemple, une enseignante d'éducation physique et sportive en lycée professionnel qui a passé vingt ans dans un petit collège rural. Elle assure avoir entendu des élèves *« s'inquiéter de perdre leur virginité à cause du tampon »*. *« J'ai eu des mots de parents qui se plaignaient que je fasse la promotion des tampons, assure-t-elle. Mais je trouvais important de leur montrer qu'elles n'étaient pas obligées d'arrêter de faire du sport à cause des règles. »*

De ce point de vue, sortir la question des règles de l'infirmier, est-ce la bonne solution? Pas toujours, affirme Saphia Guerreschi, secrétaire générale du SNICS-FSU, le syndicat majoritaire des infirmières scolaires. *« Quand une élève vient demander une protection à l'infirmier, cela déclenche une conversation, défend-elle. Derrière le simple oubli, il peut y avoir de la précarité, mais aussi d'autres enjeux sur le rapport au corps et à*

l'intimité. » L'infirmière peut aussi – à la différence du distributeur – faire un travail de prévention et de prise en charge de la douleur. *« A un âge où les règles peuvent être douloureuses, certaines pensent que c'est normal : une femme, ça souffre et c'est comme ça. On peut leur apprendre à gérer leur douleur, avec une poche de chaleur pour détendre l'utérus, par exemple. »* Mais, parfois, les jeunes filles ont

de vrais problèmes de santé. *« Quand on soupçonne de l'endométriose, on peut orienter l'élève pour qu'elle soit prise en charge de manière adaptée »,* souligne M^{me} Guerreschi.

Pour les enseignants, la levée du tabou viendra surtout d'un meilleur accès à la formation, sur la meilleure façon d'appréhender les sujets de santé et de rapport au corps avec les élèves. *« Comme toujours sur la santé, nous sommes peu formés à aborder cette question avec les filles »,* tranche Catherine Da Silva, directrice d'une école élémentaire à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et représentante départementale du SNUipp-FSU. Elle assure avoir déjà eu des élèves réglées en CM2. Une situation « exceptionnelle » qu'il appartient aux enseignants d'anticiper... ou non. *« Penser à mettre les protections périodiques dans la liste des commandes de l'infirmier, cela dépend entièrement de la sensibilisation personnelle de la maîtresse sur le sujet, rappelle-t-elle. Si on ne s'en occupe pas nous-mêmes, il n'y aura rien pour aider les élèves le jour venu. »* ■

VIOLAINE MORIN

